



## Nouveaux résultats basés sur l'enquête « Vivre en Suisse »

### Dans quelle mesure notre consommation culturelle est-elle influencée par l'offre existante ?

Est-ce que l'infrastructure culturelle cantonale joue un rôle dans la fréquence à laquelle monsieur et madame tout le monde va au cinéma, au musée ou au théâtre ? La recherche en sciences sociales part du principe que ce sont des caractéristiques individuelles comme la classe sociale, l'éducation ou le sexe ainsi que les intérêts personnels qui influencent principalement la forme et la fréquence de notre consommation culturelle. Or, grâce au caractère longitudinal de l'étude « Vivre en Suisse », **Jörg Rössel** et **Sebastian Weingartner** de l'Institut de sociologie de l'Université de Zurich ont pu démontrer que l'offre cantonale est également décisive en ce qui concerne la consommation culturelle en Suisse.

La plus grande part du soutien financier à la culture provient des cantons et des communes. C'est pour cette raison que des différences relativement importantes existent en matière culturelle. Si on se limite aux concerts, aux théâtres, aux musées et aux cinémas, on peut constater que les cantons urbains disposent d'une offre culturelle beaucoup plus large que les cantons ruraux.

La présente étude confirme que les intérêts individuels, l'éducation, la profession, le revenu et le sexe ont une influence sur la consommation culturelle. Au niveau de l'offre, les auteurs montrent que les dépenses cantonales et communales ainsi que les sièges disponibles influencent particulièrement les visites des musées et du cinéma. Cependant, la structure des données ne permet pas d'affirmer si c'est la demande culturelle qui a influencé l'offre ou si c'est l'offre qui a orienté la demande.

Dans la deuxième partie de leur article, Rössel et Weingartner essayent pour cette raison de mieux comprendre la relation causale entre l'offre et la demande culturelles. Le canton de Neuchâtel où le « Théâtre du Passage » a été inauguré en 2000 permet d'analyser cette relation. En comparaison avec les habitants et habitantes des cantons voisins (Fribourg, Vaud et Berne), où la fréquentation des théâtres est restée stable entre 1999 et 2008, la fréquentation des théâtres à Neuchâtel s'est accrue fortement et est resté pendant plusieurs années en dessus des valeurs des cantons voisins. Par conséquent, l'offre culturelle dans les cantons de Suisse a manifestement une influence sur la consommation. Plus l'offre est grande, plus les habitants l'utilisent.



De telles recherches scientifiques peuvent ainsi constituer une base pour les décisions politiques dans le domaine de la culture. Afin de continuer à avoir des données de qualités sur une longue durée, nous vous remercions de votre participation régulière.

Source : Rössel, Jörg et Weingartner, Sebastian (2016): Opportunities for cultural consumption: How is cultural participation in Switzerland shaped by regional cultural infrastructure? *Rationality and Society* 28(4): 363-383.

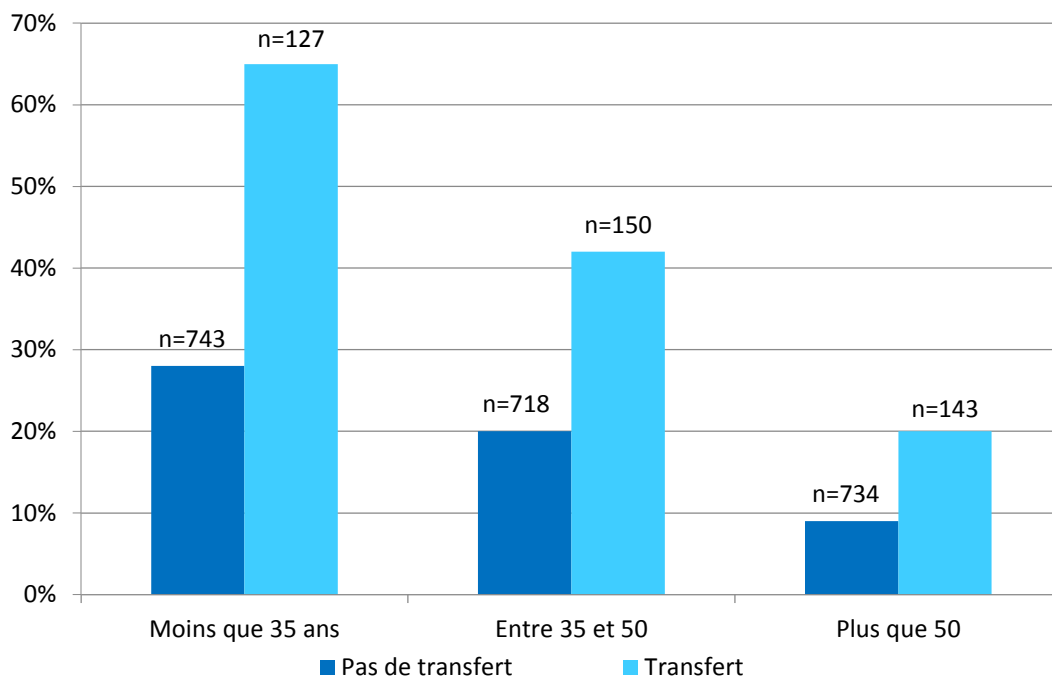
## Les transferts de fortune sont-ils désormais indispensables pour accéder à la propriété ?

En Europe, la Suisse a le taux de propriétaires le plus faible. Pourquoi ? Par ailleurs, quelle somme faut-il pour pouvoir acheter sa propre maison ? En Suisse, pour obtenir un crédit hypothécaire les banques demandent 20% de fonds propres. Avant 2012, on pouvait encore composer l'entièreté de ces fonds avec les avoirs de la caisse de pension, il faut depuis pouvoir couvrir au minimum 10% du prix de vente avec de l'argent liquide. Ce durcissement a eu pour conséquence que pour beaucoup – surtout parmi les jeunes ménages – c'est impossible de disposer tôt dans le parcours de vie d'une fortune suffisamment grande pour contracter un tel crédit.

Grâce aux données de l'enquête « Vivre en Suisse », **Kristian Blickle** et **Martin Brown** de l'Université de St-Gall ont pu démontrer que les transferts de fortune (comme par exemple une avance sur héritage) augmentent drastiquement la possibilité de devenir propriétaire. Ce résultat a par ailleurs été largement discuté au-delà du cercle académique, notamment par la NZZ qui a présenté cette recherche dans un article du 26 novembre 2016.

Comme la figure ci-dessous l'illustre, ce sont surtout des ménages qui ont moins de 35 ans qui profitent d'un transfert de fortune. Plus de 60% de ces jeunes locataires, qui reçoivent un transfert de fortune, deviennent des propriétaires. Par contre, c'est seulement le cas pour moins de 30% des jeunes locataires sans transfert de fortune. Certes, cette différence diminue avec l'âge des personnes qui vivent dans le ménage, mais elle reste conséquente. Un transfert de fortune n'a pas d'impact sur les ménages qui sont déjà propriétaires. Alors qu'un transfert de fortune augmente la probabilité pour les propriétaires d'acheter une maison plus grande dans d'autres pays d'Europe ou aux Etats-Unis, les ménages Suisses restent locataires jusqu'à ce qu'ils puissent se permettre d'acheter la maison tant souhaitée.

### Etre propriétaire en fonction de transferts de fortune



Source : Blickle, Kristian et Brown, Martin (2016). Liquidity Constraints, Wealth Transfers and Home Ownership. University of St. Gallen, School of Finance Research Paper No. 2016/18 et Blickle, Kristian et Brown Martin (2016). Der steinige Weg zum Wohneigentum. Nur wer erbt, kann kaufen. Neue Zürcher Zeitung du 26.11.2016.